

# **UN PLAN POUR LES MOBILITES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN**

**Le diagnostic l'a mis en évidence : Roche aux Fées Communauté dispose de modes de transport qui forment une véritable colonne vertébrale pour le territoire, du nord au sud, dont les  $\frac{3}{4}$  des déplacements sont tournés vers Rennes Métropole et les pôles urbains de Janzé-Retiers et Martigné-Ferchaud. La ligne TER entre Rennes et Chateaubriant, avec quatre arrêts en gare (Janzé, Le Theil de Bretagne, Retiers et Martigné-Ferchaud) enregistre 400 000 voyageurs à l'année, principalement pour les déplacements domicile-travail pour les actifs, et les trajets solaires pour les écoliers. Couplé à cette voie de chemin de fer, l'axe routier Rennes-Angers a été récemment achevé avec la déviation de Martigné-Ferchaud. D'autres voies de circulation parachèvent ce maillage routier. Par ailleurs, un réseau de cars, avec deux lignes gérées par la Région Bretagne, est complété par un transport à la demande, « Mobilifée », géré directement par la Communauté de communes. Des aires de covoiturage ont également été aménagées par le département ou les communes.**

« Nous sommes donc assez bien pourvus » constate Laurent Guiriec, responsable du service habitat et mobilités. « Mais nous devons inciter les habitants à se rabattre vers cette offre de transports, qui aujourd'hui profite surtout aux pôles (Retiers, Janzé et Martigné-Ferchaud), pour réduire l'auto en solo : 85% des trajets se font en voiture individuelle. » L'enjeu du changement climatique et le besoin de transition vers des modèles plus sobres et moins émetteurs de CO2 soutiennent cette évolution. Quatre grandes orientations ont donc été retenues.

## **Renforcer et développer les transports structurants**

Les trains de la ligne Rennes Chateaubriant, alimentés par des batteries électriques, devraient être plus fréquents (cadencement renforcé) dans le cadre du nouveau service express métropolitain, développés par l'Etat et la région Bretagne : « l'objectif visé sur cette ligne est d'avoir un train en gare toutes les demi-heures à horizon 2040 ». Ce qui devrait permettre tous les types de déplacements pour tous quel que soit le moment dans la journée. L'enjeu étant bien de réduire la part des déplacements individuels en voiture pour aller au travail.

Pour les déplacements en car, la ligne 22 vient compléter l'offre en TER. Mais elle s'arrête à Retiers. L'objectif est de la prolonger jusqu'à Martigné-Ferchaud, avec une connexion à réinterroger en zone d'activités du Bois de Teillay, qui va se développer.

## **Diversifier les solutions de mobilité**

Autre levier identifié, le foisonnement de l'offre et donc une multiplication des solutions de mobilité : covoiturage (en développant le recours à des services de mise en ligne entre covoitureurs et covoiturés), réorganisation du transport à la demande pour le tendre vers un service plus collectif avec des périmètres de prise en charge resserrés autour des pôles, mise en place de véhicules électriques en autopartage (véhicules mis à disposition par la collectivité).

Il s'agira notamment de développer les véhicules à motorisation verte (installation de bornes électriques), permettre les mobilités douces (via des services - location de vélos électriques - et des infrastructures type schéma cyclable). Ce qui a été engagé pour Retiers. Et devrait l'être avec des voies sécurisées de et vers Janzé, dont la gare devrait devenir un pôle d'échanges multimodal (mettant en connexion les différents modes de transports) mais aussi pour Martigné-Ferchaud.

## **Communiquer et sensibiliser**

Changer les habitudes, faire évoluer des comportements, sensibiliser à toutes ces alternatives à la voiture individuelle, cela ne se décrète pas : « il faut montrer que c'est possible, créer une émulsion » dit autrement Laurent Guiriec, responsable du service habitat et mobilités. Ce qui implique de valoriser, animer et communiquer de façon transversale sur l'ensemble de ces orientations « Ce qui nous invite aussi à développer une culture du partage. » Et retrouver « des formes de solidarité » ajoute Daniel Bordier, Vice-président en charge de l'habitat, de l'urbanisme et des mobilités, qui évoque également « une solution à ne pas négliger pour réduire, en conformité avec les transitions énergétiques, les déplacements : la proximité.

Nous devons installer des services aux plus près des habitants, se rapprocher quand c'est possible des usagers. »

Ces grandes orientations désormais fixées, il conviendra de les mettre en musique via un programme d'action qui est encore en cours de réflexion. Objectif : rassembler les partenaires publics et privés autour d'une politique d'aménagement et de gestion du territoire qui favorise une mobilité pratique (en multipliant offres et fréquences), peu polluante et respectueuse de l'environnement (donc la plus décarbonée possible) ainsi que du cadre de vie.

Publié le 08 octobre 2024